
Vote on Resolution, 24 October 2023

Statement after the Vote

Merci, Monsieur le Président,

La situation au Moyen-Orient nécessite une action unie et urgente du Conseil. Nous l'avons tous évoqué depuis les actes de terreur choquants et injustifiables perpétrés par le Hamas contre les populations civiles israéliennes le 7 octobre dernier, que nous condamnons.

Les priorités sont la protection des civils, l'accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire à Gaza, la libération des otages immédiate, et d'exercer notre influence sur les parties afin d'éviter une escalade encore plus grave, voir une régionalisation du conflit.

La Suisse a voté « oui » au projet de résolution présenté par les Etats-Unis, car il représentait à nos yeux un premier pas du Conseil vers la réalisation de ces priorités, même si nous exigeons du langage plus clair, notamment sur la protection des civils.

La Suisse s'est abstenue sur le texte présenté par la Russie, en l'absence de processus consultatif et d'intention de trouver un consensus sur la substance. Un tel processus nous aurait permis de soumettre des propositions alternatives sur quelques éléments importants, dont la manière de mentionner les événements tragiques en lien avec l'hôpital à Al-Ahli.

La Suisse reconnaît la volonté légitime de défense et de sécurité nationales d'Israël. Elle déplore la mort de milliers de civils, dont des milliers d'enfants en Israël et dans le Territoire palestinien occupé, notamment à Gaza.

Il est regrettable que le Conseil n'ait à nouveau pas pu trouver un consensus et ainsi démontrer son unité face à ces principes et à l'acuité d'une crise qui menace toujours de se répandre à l'ensemble de la région.

Indépendamment de la non-adoption de ces résolutions aujourd'hui, la Suisse rappelle que les parties doivent respecter le droit international humanitaire, notamment les principes relatifs à la conduite des hostilités – les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution.

Monsieur le Président,

Les membres permanents du Conseil possèdent le droit de veto, ce qui leur confère une responsabilité particulière et accrue en matière de paix et sécurité internationales. Nous attendons qu'ils assument leur responsabilité et mènent un processus constructif et inclusif.

La Suisse reste à disposition pour soutenir tous les efforts déployés par les membres du Conseil et leurs partenaires afin qu'ils usent de leur influence sur les parties pour mettre rapidement fin à ce conflit.

Je vous remercie.

Thank you, Mr President,

The situation in the Middle East calls for united and urgent action by the Council. We have all been talking about this since the shocking and unjustifiable acts of terror perpetrated by Hamas against Israeli civilians on 7 October, which we condemn.

The priorities are the protection of civilians, rapid, safe and unhindered humanitarian access to Gaza, the immediate release of hostages, and to exert our influence on the parties in order to avoid an even more serious escalation, or even a regionalization of the conflict.

Switzerland voted “yes” to the draft resolution presented by the United States, because in our view it represented a first step by the Council towards achieving these priorities, even if we demanded clearer language, particularly on the protection of civilians.

Switzerland abstained on the text presented by Russia, in the absence of a consultative process and the intention to find a consensus on the substance. Such a process would have enabled us to submit alternative proposals on a number of important elements, including the way in which the tragic events linked to the hospital in Al-Ahli are mentioned.

Switzerland recognizes Israel's legitimate will for national defense and security. It deplores the deaths of thousands of civilians, including thousands of children, in Israel and in the Occupied Palestinian Territory, particularly in Gaza.

It is regrettable that the Council has once again been unable to reach a consensus and thus demonstrate its unity in the face of these principles and the acuteness of a crisis that still threatens to spread throughout the region.

Regardless of the failure to adopt these resolutions today, Switzerland reiterates that the parties must respect international humanitarian law, in particular the principles relating to the conduct of hostilities - the principles of distinction, proportionality and precaution.

Mr President,

The permanent members of the Council have the right of veto, which gives them a particular and increased responsibility for international peace and security. We expect them to assume their responsibility and to lead a constructive and inclusive process.

Switzerland remains ready to support all efforts by Council members and their partners to use their influence on the parties to bring this conflict to a rapid end.

I thank you.